

# École Marie-Rivier



**PV 26 janvier 2022**

**Objet : Réunion ordinaire du conseil d'établissement**

**Date : Mercredi 26 Janvier 2022**

**Heure : 18h43**

**Lieu : Vidéoconférence TEAMS**

## **Présence pour vérification du quorum**

### **Membres présents :**

Madame Wendy Olivier (présidente)

Madame Christelle Abigaïl Sauray (parent)

Madame Clarivel Matamoros Martinez (parent)

Madame Charlot Masha (représentante des professionnels)

Madame Nathalie Bélanger (représentante des enseignants)

Madame Mylène Fournier (représentante du personnel de soutien)

Madame Annie Bétournay (substitut représentante des enseignants)

Madame Rachel Brassard (directrice générale)

### **Membres absents :**

Madame Catherine Langlois (directrice adjointe)

Madame Suzette Lincifort (représentante du SDG)

Monsieur Jules Lionel Anelus (parent)

Madame Véronique Delisle (parent)

Madame Caroline Morin (représentante des enseignants)

#### 1- Ouverture de l'assemblée à 18h43

Les présences sont prises et la vérification du quorum est obtenue.

#### 2- Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est proposé par Madame Nathalie Bélanger et adopté par Madame Mylène Fournier.

#### 3- Adoption du procès-verbal du mardi 13 décembre 2021.

Madame Rachel Brassard propose d'effectuer les corrections nécessaires. Madame Nathalie Bélanger adopte ce procès-verbal.

#### 4- Nomination d'un ou d'une secrétaire

Madame Wendy Olivier propose Madame Annie Bétournay pour être la secrétaire du jour. Madame Mylène Fournier adopte la proposition.

### **5- Dossiers menant à une prise de décision**

#### 5.1 Mesures ministérielles-redditions de comptes

La direction nous présente le dossier du gouvernement avec le partage d'un tableau expliquant les différents montants d'argent reçu en janvier. Ce document amène une résolution au CE et par cette assemblée nous devons approuver ce qui est présenté et par le fait l'adopter.

La direction nous explique que le Fond 6 est composé d'allocations supplémentaires gouvernementales constituées de mesures protégées ce qui signifie que ces montants ne peuvent être utilisés à d'autres fins (exemple : mesures alimentaires).

Le montant total destiné pour le tutorat est de 809 056\$ pour 206 écoles. Le montant accordé à notre école est de 24 810\$. Cette mesure est offerte aux élèves par les enseignants qui sont volontaires. La direction s'informerait à une firme privée afin d'augmenter le service.

Un montant de 5000\$ est disponible dans la mesure *Engagement Scolaire*. La direction sollicitera les membres du personnel afin d'utiliser ce montant.

Un montant de 5000\$ est disponible dans la nouvelle mesure *À l'École On Bouge*. La direction a sollicité les enseignants d'éducation physique et l'achat de matériel sera effectué (trottinettes, traîneaux et investissement dans notre parc-école). Il y aura également une fête de fin d'année organisée avec de l'animation et de la danse Zumba.

Un montant de 9174\$ est disponible dans la mesure *Cour d'école vivante et sécuritaire*. Le comité Vivre Ensemble de notre école effectuera différents achats afin de réaliser des projets avec les médiateurs. De plus, une partie de cette mesure sera attribuée au préscolaire afin de se procurer du matériel pour la cour d'école (jeux) car il y a eu augmentation de la fréquence de cette dernière par ce niveau. Les enseignants d'éducation physique auront un montant supplémentaire pour l'achat de matériel si cela est nécessaire. La portion non-dépensée de cette mesure n'est pas reportable. Il y aura achat de matériel afin de dépenser tous les montants disponibles. Du matériel supplémentaire pour les classes sera acheté s'il reste des fonds (exemple : achat de pédalier pour les classes avec des élèves ayant le besoin de bouger davantage).

Un montant de 40 784\$ est disponible pour la mesure *Aide Alimentaire*. Cet argent permet de distribuer 90 repas (dîner à 2\$) par jour à notre école à des familles à faible revenu. Les inscriptions pour avoir droit à cette mesure se font en début d'année scolaire.

Un montant de 7838\$ est disponible pour l'achat d'œuvres littéraires. Ce montant a diminué de la moitié comparativement à l'an passé. Il y a eu une commande de livres effectuée l'an dernier par les classes et ce matériel est arrivé à l'école dernièrement. Le comité bibliothèque a pour projet de préparer des ensembles de livres afin de les distribuer dans les classes. Certains groupes fréquentent notre nouvelle bibliothèque qui est située au pavillon Louvain. Un horaire a été réalisé et les enseignants s'occupent de la réservation des livres. Madame Wendy Olivier demande si les parents peuvent se porter volontaire pour faire du bénévolat à la bibliothèque de l'école. La direction nous informe que cela est possible et qu'elle fera un appel à tous afin de solliciter les parents. Un petit montant de 603\$ est disponible pour le premier cycle afin d'acheter des albums de littérature jeunesse.

Un montant de 5300\$ est disponible pour du temps de concertation entre les enseignants. La direction nous explique que cette somme peut servir à engager des suppléants afin que les enseignants puissent se rencontrer pour planifier des projets, préparer la rentrée, préparer des examens, etc. Cette mesure va dans le sens de notre projet éducatif qui prévoit la planification de projets.

En conclusion de ce point, la direction nous informe que le montant total du Fond 6 est donc de 110 277\$ pour notre école. Tous ces montants font partie de mesures fermées qui ne sont pas reportables. Si toutefois nous sommes dans l'impossibilité de dépenser tout l'argent disponible à cause de la COVID-19, la direction s'informerait s'il est possible de rapporter les montants étant donné la situation spéciale dans laquelle nous nous trouvons.

Après cette présentation, la directrice Rachel Brassard nous demande si nous adoptons la présentation du document ainsi que le point rattaché. Tous les membres présents adoptent et approuvent.

## **6- Dossiers d'informations**

### 6.1 Nouvelles des nôtres, COVID-19 et la situation dans notre école, plan de contingence.

La directrice Madame Rachel Brassard nous informe que la rentrée en virtuel s'est bien déroulée à notre école. Il y a eu distribution de plus de 200 ordinateurs afin d'assurer la qualité de l'enseignement à distance. Le taux de participation a augmenté comparativement à l'an dernier. Le retour en présentiel se déroule bien et le taux d'absentéisme relié à la COVID-19 est quand même faible. La direction s'assure de réaliser les tests de dépistage lorsque cela est nécessaire. Elle nous informe également du fait que les cas de COVID-19 ne sont plus déclarés.

Madame Nathalie Bélanger souligne le fait que le taux d'absentéisme est élevé au troisième cycle en raison de la vaccination qui se déroule à l'extérieur de l'école. Elle constate que les élèves sont en général vaccinés. Madame Christelle Abigail Sauray souligne son inquiétude à la direction par rapport au fait qu'il n'est plus nécessaire d'informer les parents des cas de COVID-19. Madame Rachel Brassard nous explique qu'il en est ainsi parce qu'il y a trop de cas et qu'il n'y a plus de lien entre l'école et la

Santé Publique. La gestion des cas de COVID-19 devient donc une gestion familiale. Il n'y aura pas de fermeture de classe mais la direction nous indique qu'elle informera les parents s'il y a 5 cas et plus dans une classe.

La vaccination (deuxième dose) contre la COVID-19 aura lieu à notre école le 2 février. Il est possible de se faire vacciner pour la première dose également. Les adultes peuvent aussi venir se faire vacciner à l'école.

Un plan de contingence a été réalisé à notre école par la direction et ce dernier a été discuté en CPEPE. Voici donc l'ordre qui sera respecté s'il y a pénurie de personnel :

- 1- Remplacement de façon volontaire.
- 2- Grille de remplacement d'urgence de l'école (RU).
- 3- Les orthopédagogues feront le remplacement en classe (bris du service habituel).
- 4- Les professionnels feront le remplacement en classe.
- 5- Les TES feront le remplacement en classe.
- 6- Le SDG sera appelé à faire du remplacement en classe (avec l'accompagnement de l'enseignant en mode virtuel).

## **6.2 Suivi des activités à notre école.**

Madame Rachel Brassard nous informe que certaines activités sont reportées à cause de la pandémie. C'est le cas des quelques activités qui impliquent des visites à l'école comme la visite des artistes par exemple.

Il y a eu des ateliers virtuels avec l'hygiéniste dentaire. Il y a eu dernièrement un atelier de marionnettes au préscolaire. Certaines sorties sont prévues au préscolaire comme la visite de l'Écomuséum et du Cosmodôme. La direction prévoit organiser des activités pour la journée de la persévérance scolaire.

## **6.3 Budget (suivi).**

Madame Rachel Brassard nous indique que le portrait budgétaire a été présenté et qu'il n'y a aucune nouveauté. Madame Nathalie Bélanger nous souligne avoir apprécié le fait

que la secrétaire Sabrina Constantin informe les enseignants de leur budget respectif sous forme de tableau. Madame Rachel Brassard souligne également cette démarche transparente.

**7- Période réservée au public.**

Comme il n'y a pas de public présent à l'assemblée nous passons au point suivant.

**8- Prochaine assemblée : 16 février 2022**

**9- Levée de l'assemblée à 19h37**